

**PROCÈS VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE
DE L'ASSOCIATION *BELLONNE ACOUSTIQUE***

En date du 10 mai 2017, à 17 heures, l'assemblée générale des membres de la future association, convoquée par courrier et/ou courriel, s'est réunie 10 rue du Petit Pré, 62490 Noyelles-sous-Bellonne.

Étaient présents tous les membres concernés par la fondation de l'association :
(par ordre alphabétique)

M. Bouillon Bernard
M. Colin Régis
M. Fabbro Bruno
M. Joly Alain
M. Kunc Patrick
M. Mantovani Claude
M. Oszustowicz Patrick

Tous étant d'accord pour la création, la discussion a porté sur le nom de l'association, et le choix s'est arrêté sur BELLONNE ACOUSTIQUE. La discussion a porté aussi sur la formulation de l'objet de l'association, pour la parution au Journal Officiel.

L'Assemblée est ensuite passée au vote, et a approuvé à l'unanimité les nominations suivantes :

- au poste de président : M. Mantovani Claude
- au poste de secrétaire : M. Joly Alain
- au poste de trésorier : M. Bouillon Bernard
- au poste de secrétaire-adjoint : M. Colin Régis

Les membres et les élus sont tous de nationalité française.

L'ordre du jour étant épuisé, il est dressé le présent procès-verbal établi en trois exemplaires.

Noyelles-sous-Bellonne, le 10 mai 2017.

Le Président,

M. Mantovani Claude
10 rue du Petit Pré,
62490 Noyelles-sous-Bellonne

Le secrétaire,

M. Joly Alain
appartement 14
résidence les Coquelicots
7 rue Jean Jaurès, 62153 Souchez

Le trésorier,

M. Bouillon Bernard
5 rue du Maréchal Leclerc
62320 Acheville

